

# TENDANCES

## DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 21, numéro 1

La promotion de 2020 en 2022

Janvier 2024

### Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

#### Introduction

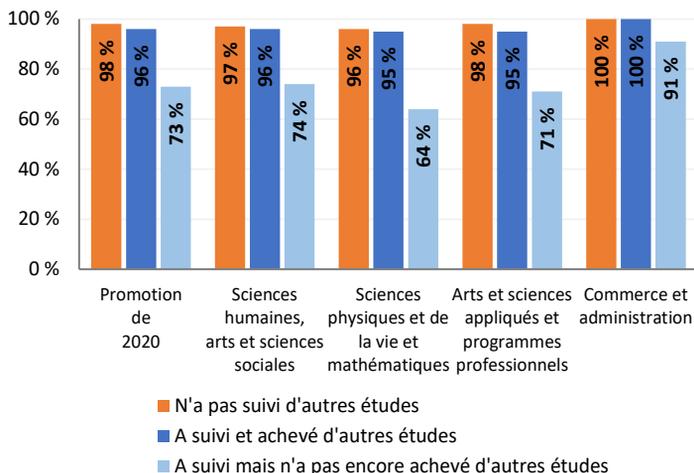
La Commission publie régulièrement des rapports sur les résultats en matière d'emploi des titulaires d'un premier grade (TPG) des universités des Maritimes, deux et six ans après l'obtention de leur diplôme<sup>1,2</sup>. Le parcours d'après-diplôme des TPG diffère selon l'orientation du programme et le regroupement de disciplines. Pour certains TPG, il peut être prématuré de mesurer les résultats en matière d'emploi deux ans après l'obtention du diplôme, car un bon nombre ont récemment obtenu un autre diplôme ou sont encore inscrits dans un programme d'études postsecondaires. Une série de cinq infographies présente les parcours éducatifs et les résultats en matière d'emploi de la promotion de 2020 des TPG d'une université des Maritimes deux ans après l'obtention du diplôme, par regroupement de disciplines. Les TPG ont été regroupés dans l'une des trois catégories suivantes en fonction de leur statut au moment de l'enquête : les TPG qui n'ont pas suivi d'autres études; les TPG qui ont suivi et achevé d'autres études; et les TPG qui ont suivi, mais qui n'ont pas encore achevé d'autres études.

Un peu plus de la moitié (51 %) des TPG de la promotion de 2020 ont suivi une forme d'enseignement postsecondaire menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme. Au moment de l'enquête, 31 % de tous les TPG n'avaient pas encore achevé leur programme.

#### Participation à la population active

La figure 1 montre que, dans tous les regroupements de disciplines, plus de 95 % des TPG qui n'ont pas suivi d'autres études ou qui ont suivi et achevé d'autres études faisaient partie de la population active deux ans après l'obtention de leur diplôme. En revanche, 73 % des TPG qui ont suivi, mais qui n'ont pas encore achevé d'autres études faisaient partie de la population active. La participation des TPG à la population active varie selon les regroupements de disciplines.

**Figure 1. Le pourcentage de TPG dans la population active deux ans après l'obtention du diplôme, par regroupement de disciplines du premier grade et par statut au moment de l'enquête (Ép = 1 936)**



#### Études générales en arts et en sciences

La majorité (62 %) des TPG ayant obtenu un diplôme dans un domaine d'études générales ont poursuivi leurs études dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme. Un premier grade en études générales sert souvent de condition préalable à l'admission à des études supérieures ou à un programme professionnel de premier cycle (p. ex. en éducation, en droit ou en médecine). Pour de nombreux TPG, l'obtention d'un deuxième ou d'un troisième grade fait partie du parcours professionnel qu'ils ont choisi<sup>3</sup>.

Au total, 57 % des TPG en sciences humaines, arts et sciences sociales ont poursuivi leurs études et, au moment de l'enquête, 34 % de tous les TPG en sciences humaines, arts et sciences sociales n'avaient pas encore terminé le programme poursuivi. Parmi ceux qui ont poursuivi leurs études, 42 % ont suivi un grade d'études supérieures (38 % une maîtrise; 4 % un doctorat), 15 % un diplôme collégial ou un certificat d'apprentissage, et 14 % un baccalauréat en éducation. Deux ans plus tard, 21 % de tous les TPG avaient terminé leur programme et, avec un revenu médian de 50 000 \$, ils dépassaient déjà les TPG qui n'avaient pas poursuivi leurs études (44 400 \$).

Au total, 70 % des TPG en sciences physiques et de la vie et en mathématiques ont poursuivi leurs études. Au moment de l'enquête, environ la moitié (47 %) des TPG n'avaient pas encore achevé le programme poursuivi. Parmi ceux qui ont poursuivi leurs études, 56 % ont suivi un grade d'études supérieures (45 % une maîtrise et 11 % un doctorat) et 11 % un doctorat professionnel en santé. Les TPG qui avaient suivi et achevé d'autres études étaient presque deux fois plus susceptibles que ceux qui n'avaient pas suivi d'autres études d'occuper soit un emploi exigeant une formation universitaire, soit un poste de gestion (60 % par rapport à 31 %). Ils ont également déclaré des revenus plus élevés (52 000 \$ par rapport à 44 500 \$).

### Programmes appliqués et professionnels

Le parcours le plus courant pour les TPG de programmes appliqués et professionnels était de ne pas suivre d'autres études et de trouver un emploi à temps plein peu de temps après l'obtention de leur diplôme. Néanmoins, 40 % d'entre eux ont suivi un autre programme dans les deux ans suivant l'obtention du premier grade.

Au total, 61 % des TPG en arts et en sciences appliqués et de programmes professionnels n'ont pas poursuivi leurs études. Parmi ce groupe, 95 % avaient un emploi, 75 % occupaient soit un emploi nécessitant une formation universitaire, soit un poste de gestion, et 86 % occupaient un emploi lié à leur diplôme ou utilisaient les compétences acquises au cours de leur programme. Au total, 39 % des TPG ont suivi d'autres études et le programme le plus souvent suivi étant une maîtrise (45 %).

Cinquante-sept pour cent des TPG en commerce et administration n'ont pas poursuivi leurs études, tandis que 43 % ont suivi un autre diplôme dans les deux ans suivant l'obtention de leur grade. Les TPG en commerce et administration qui avaient suivi d'autres études et qui ne les avaient pas encore terminées étaient plus susceptibles de faire partie de la population active (91 %), d'avoir un emploi (96 %) et de travailler à temps plein (86 %) que les TPG des autres regroupements de disciplines. Ils ont également déclaré des revenus comparables à ceux d'autres TPG en commerce et administration qui n'étudiaient plus.

### Lien entre le premier grade et l'emploi

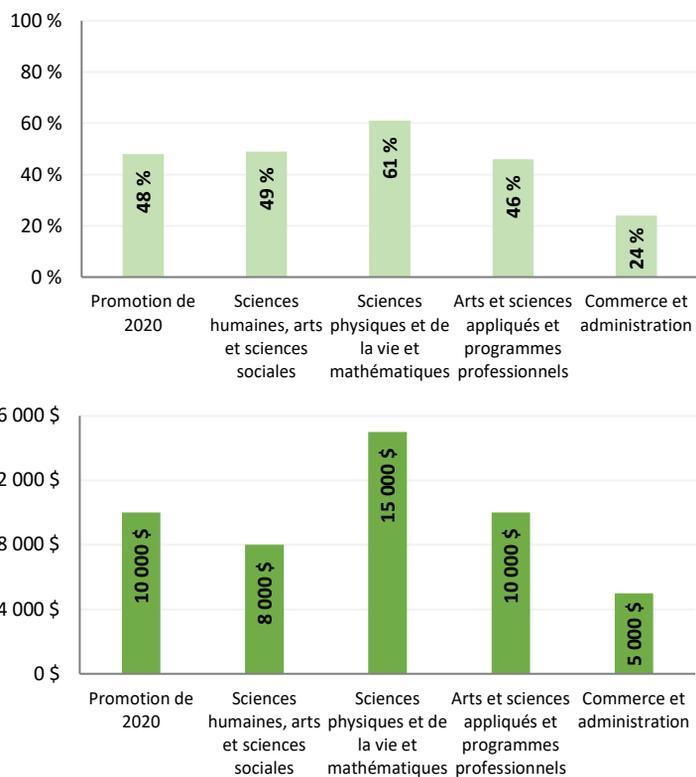
Un premier grade dans un domaine d'études générales en arts ou en sciences permet d'acquérir des compétences et des connaissances de base dans un domaine particulier. Bien qu'il n'y ait peut-être pas de lien direct entre le domaine d'études et une profession ou un secteur d'emploi en particulier, les compétences acquises peuvent être appliquées à un éventail d'emplois différents. En revanche, les programmes appliqués et professionnels offrent une formation pratique et peuvent avoir un lien direct avec une profession précise. Pour saisir le lien entre un diplôme et un emploi, la CESPM combine deux variables : la mesure dans laquelle les TPG déclarent que « leur emploi est lié à leur diplôme » ou qu'« ils utilisent les compétences acquises au cours de leur programme ». Deux ans après l'obtention de leur diplôme, 71 % des TPG d'un programme d'études générales occupant un emploi travaillaient dans un domaine lié à leur programme ou utilisaient les compétences acquises au cours de leur programme, par rapport à 86 % des TPG de programmes appliqués et professionnels.

### Financement des études ultérieures

Le type de programmes suivis après un premier grade et les sources de financement pour la poursuite des études diffèrent selon les orientations des programmes et les regroupements de disciplines. Les TPG en études générales sont plus susceptibles de poursuivre un programme d'études supérieures, et ceux qui poursuivent des études supérieures dans une discipline scientifique ont plus facilement accès à des bourses d'études.

Les TPG en sciences physiques et de la vie et en mathématiques étaient plus susceptibles que les TPG des autres regroupements de disciplines d'avoir reçu des bourses d'études ou des subventions pour financer la poursuite de leurs études. Ils ont reçu un montant médian plus élevé de bourses (figure 2). Ils étaient également moins susceptibles de chercher un emploi pendant leurs études (figure 1). La majorité (95 %) des TPG en sciences physiques et de la vie et en mathématiques qui poursuivaient leurs études étaient inscrits à temps plein dans leur programme et, s'ils travaillaient, ils étaient plus susceptibles de le faire à temps partiel (65 %), ce qui explique le faible revenu médian de ce groupe (22 200 \$).

**Figure 2. Le pourcentage de TPG qui ont reçu des bourses ou des subventions pour financer la poursuite de leurs études (graphique supérieur) et le montant médian reçu (graphique inférieur), par regroupement de disciplines (Ép = 881)**



Les TPG en commerce et administration étaient moins susceptibles que les TPG des autres regroupements de disciplines de déclarer avoir reçu des bourses d'études pour financer les études suivies après un premier grade. En revanche, ils étaient les plus nombreux à citer leur employeur comme source de financement de leurs études ultérieures. Les types de programmes les plus courants suivis par les TPG en commerce et en administration étaient un titre professionnel (c.-à-d. comptable professionnel agréé [C.P.A.]) (39 %) ou une maîtrise (25 %). Parmi ceux qui poursuivaient leurs études, près de la moitié (49 %) suivaient leur programme à temps partiel et la majorité d'entre eux occupaient un emploi à temps plein.

## Différences de parcours d'après-diplôme entre les groupes de population

Bien qu'ils ne soient pas étudiés davantage dans le présent rapport, les parcours d'après-diplôme et les résultats en matière d'emploi varient parmi les TPG issus de différents groupes de population. Par exemple, des différences dans les regroupements de disciplines du premier grade entre les hommes et les femmes peuvent mener à de différents parcours d'après-diplôme. En 2020, 60 % des femmes et 39 % des hommes avaient obtenu leur premier grade dans un domaine d'études générales. Les femmes (56 %) étaient plus susceptibles que les hommes (45 %) de poursuivre leurs études et de retarder leur entrée dans le monde du travail à temps plein (consulter les notes méthodologiques pour obtenir de plus amples renseignements sur la déclaration des personnes non binaires).

De même, les TPG originaires du Canada étaient plus susceptibles que ceux de l'extérieur du pays d'obtenir leur premier grade dans un domaine d'études générales (51 % des TPG des Maritimes et 55 % de ceux du reste du Canada, par rapport à 44 % des TPG de l'extérieur du Canada). Les TPG canadiens étaient plus susceptibles que ceux de l'extérieur du pays de poursuivre leurs études dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme (52 % par rapport à 38 %).

## Références

1. CESPM. Profil d'emploi des titulaires d'un premier grade d'une université des Maritimes. Avril 2023.
2. CESPM. Profil d'emploi des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012. Juin 2019.
3. CESPM. Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes. La promotion de 2012, six ans plus tard : Poursuite des études après un premier grade. Volume 17, numéro 2. Juin 2020.

## Sommaire et répercussions

L'orientation du programme et le regroupement de disciplines du premier grade sont peut-être les facteurs les plus importants qui influencent les parcours des personnes diplômées après l'obtention de leur diplôme. Plus de la moitié des TPG de la promotion 2020 d'une université des Maritimes a poursuivi d'autres études dans les deux ans qui ont suivi l'obtention du premier grade. Dans les domaines d'études générales, 62 % des TPG ont poursuivi leurs études et, au moment de l'enquête, 39 % des TPG n'avaient pas encore terminé leur programme. La majorité des TPG qui poursuivaient leurs études faisaient également partie de la population active, mais les TPG de programmes d'études générales qui étaient aux études et qui travaillaient étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel que les TPG des programmes appliqués et professionnels.

Si l'on compare les résultats en matière d'emploi après deux ans des TPG en études générales à ceux des programmes appliqués et professionnels, cela pourrait nous porter à conclure que les TPG en études générales sont moins susceptibles d'avoir un emploi et gagnent moins d'argent. Le présent rapport souligne toutefois l'importance de considérer les trajectoires à long terme des personnes diplômées universitaires afin d'obtenir une image plus complète de leurs résultats en matière d'emploi. Le cycle de l'Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées de la CESPM comprend également des enquêtes effectuées six ans après l'obtention du grade. La prochaine enquête sera celle de la promotion de 2018 sondée en 2024.

## Notes méthodologiques

Les données utilisées pour l'analyse ont été extraites de l'Enquête sur les résultats des diplômés et diplômées de la promotion 2020 des universités des Maritimes. L'enquête a été menée entre septembre et décembre 2022. Les données concernent tous les titulaires d'un premier grade (les personnes diplômées qui se sont inscrites pour obtenir leur programme sans diplôme postsecondaire préalable et qui ont obtenu leur premier grade en 2020), qui ont fourni des renseignements sur la poursuite de leurs études. L'échantillon global était de 1 988 (l'échantillon pondéré [Ép] était de 1 974), avec une marge d'erreur de  $\pm 2,2$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. Toutes les statistiques ont été produites à partir de données pondérées. Les données sont pondérées en fonction de l'université qui a décerné le diplôme et le genre de la personne. Les statistiques des graphiques sont arrondies, il est donc possible que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100 %.

## Définitions

### Orientation du programme et regroupement de disciplines

Aux fins d'analyse, les principaux domaines d'études sont regroupés dans deux orientations de programme et quatre groupes :

Études générales :

- Sciences humaines, arts et sciences sociales
- Sciences physiques et de la vie et mathématiques

Programmes appliqués et professionnels :

- Arts et sciences appliqués et programmes professionnels
- Commerce et administration

Une liste des domaines d'études composant chaque regroupement de disciplines [peut être consultée ici](#)

### Poursuite des études

Les personnes diplômées ont indiqué avoir poursuivi un programme d'études de trois mois ou plus, menant à un diplôme, un certificat ou un grade après avoir obtenu un premier grade en 2020. Au moment de l'enquête, on leur a demandé si elles avaient terminé leur programme ou si elles étaient toujours inscrites.

### Le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi

Le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi par les TPG après avoir obtenu leur premier grade. En ce qui concerne les TPG qui ont poursuivi deux programmes ou plus, le plus haut niveau de scolarité atteint ou poursuivi a été pris en considération. Les programmes étaient classés selon les niveaux suivants :

1. Ph. D./doctorat
2. Maîtrise
3. Doctorat professionnel dans un domaine de la santé
4. Grade de premier cycle en droit (LL. B., J.D.)
5. Baccalauréat en éducation
6. Baccalauréat (autre que le B. Éd.)
7. Diplôme ou certificat universitaire
8. Diplôme ou certificat collégial ou attestation d'apprentissage (y compris le diplôme ou certificat d'un collège privé ou d'une école de formation)
9. Agrément professionnel (p. ex., comptable professionnel agréé, diététicien)
10. Autre (p. ex. tout autre certificat ou diplôme) Les programmes dont la taille de l'échantillon était faible ( $n < 5$  non pondérés) ont également été regroupés et classés dans la catégorie « Autre ».

### Pourcentage de personnes en emploi

Personnes diplômées qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail rémunéré ou lucratif, ou qui avaient un emploi et étaient absentes du travail en raison d'un congé de maternité ou parental, d'un congé de maladie ou de vacances. Cette mesure est calculée en divisant le nombre de personnes en emploi par le nombre total de personnes dans la population active.

### Pourcentage de personnes en emploi à temps plein

Cette mesure est calculée en divisant le nombre de personnes en emploi à temps plein par le nombre total de personnes en emploi à temps plein ou à temps partiel.

### Emploi nécessite des études universitaires ou est un poste de gestion

Cette mesure est créée à partir des codes de la Classification nationale des professions. Les professions de niveau de compétence A et de catégorie 0 sont incluses.

### Emploi en lien avec le premier grade/compétences du programme utilisé

Personnes diplômées ayant déclaré que leur emploi était lié à leur premier grade dans une mesure modérée, considérable ou importante, ou qu'elles utilisaient les compétences acquises au cours de leur premier grade dans une mesure modérée, considérable ou importante.

### Rémunération (médiane)

Rémunération annuelle avant impôts et autres déductions et incluant les pourboires et commissions pour l'emploi occupé pendant la semaine de référence fondée sur le mode de paiement sélectionné (horaire, hebdomadaire, annuel, etc.) Le salaire médian est calculé pour les personnes diplômées en emploi qui ont divulgué leur information salariale. Les revenus sont arrondis à la centaine la plus proche.

### Obtention de bourses et de subventions

Les personnes diplômées ont déclaré avoir reçu de l'argent non remboursable provenant de bourses d'études, de subventions ou de bourses d'entretien pour financer la poursuite de leurs études après l'obtention de leur premier diplôme. Les pourcentages et les montants médians sont calculés pour les personnes diplômées qui ont déclaré le montant reçu de ces sources.

### Genre de la personne

Cette variable est obtenue au moyen des données administratives des universités. Il est donc possible que le seul renseignement disponible soit le « sexe à la naissance », auquel cas il est utilisé comme approximation du « genre ». En outre, certains établissements incluent « personne non binaire » dans la catégorie « genre inconnu » pour la variable de genre fournie dans leurs fichiers, ce qui rend impossible la publication de données sur la population non binaire.

### Lieu d'origine des personnes diplômées

Les personnes diplômées ont indiqué leur principale région de résidence au cours des 12 mois avant leur inscription au programme d'études pour lequel elles ont obtenu le diplôme en 2020. Les TPG ont été regroupés dans trois catégories : des Provinces maritimes, du reste du Canada et de l'extérieur du Canada.

## La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

82, rue Westmorland, bureau 401  
C. P. 6000  
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1



Téléphone : (506) 453-2844  
Courriel : [cespm@cespm.ca](mailto:cespm@cespm.ca)



# La promotion de 2020 en 2022

## Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

Tous les titulaires d'un premier grade (Ép = 1 974)

Plus de la moitié des titulaires d'un premier grade (TPG) de la promotion de 2020 avaient obtenu au moins un autre diplôme postsecondaire dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme et, au moment de l'enquête, 31 % n'avaient pas encore terminé les études ultérieures suivies.

N'A PAS  
SUIVI  
D'AUTRES  
ÉTUDES

49 %

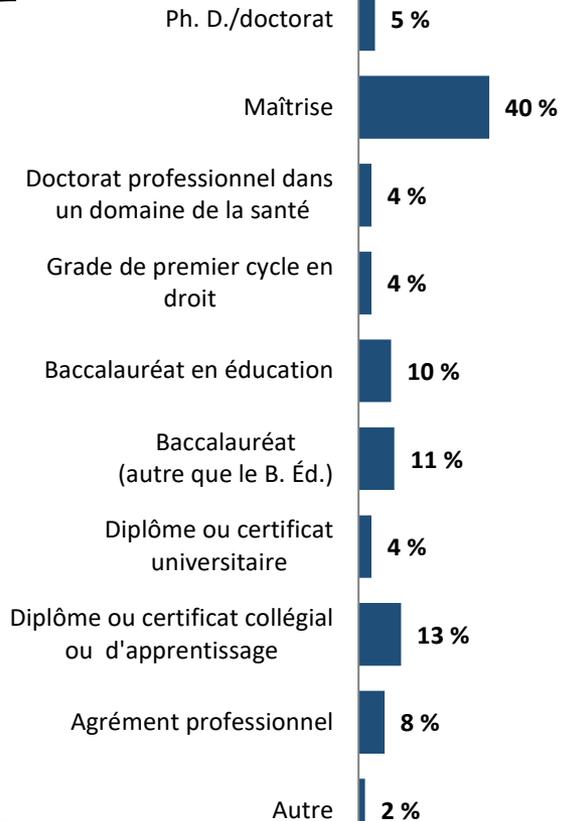
A SUIVI D'AUTRES  
ÉTUDES<sup>†</sup>  
51 %

Études  
ultérieures  
achevées

19 %

Études  
ultérieures  
pas  
terminées  
ou en cours

31 %



RÉSULTATS DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU PREMIER GRADE			
Pourcentage de personnes en emploi	93 %	89 %	88 %
➔ Pourcentage de personnes en emploi à temps plein*	91 %	83 %	53 %
Emploi nécessite des études universitaires ou est un poste de gestion*	55 %	67 %	51 %
L'emploi en lien avec le premier grade /compétences du programme utilisé*	79 %	79 %	77 %
Rémunération (médiane)*	55 000 \$	52 000 \$	36 400 \$
Rémunération à temps plein (médiane)*	55 100 \$	55 000 \$	51 000 \$

\* Parmi les personnes diplômées en emploi

† Deux pour cent de l'ensemble des TPG ont suivi d'autres études, mais n'ont pas fourni de renseignements sur leur statut dans les programmes poursuivis.

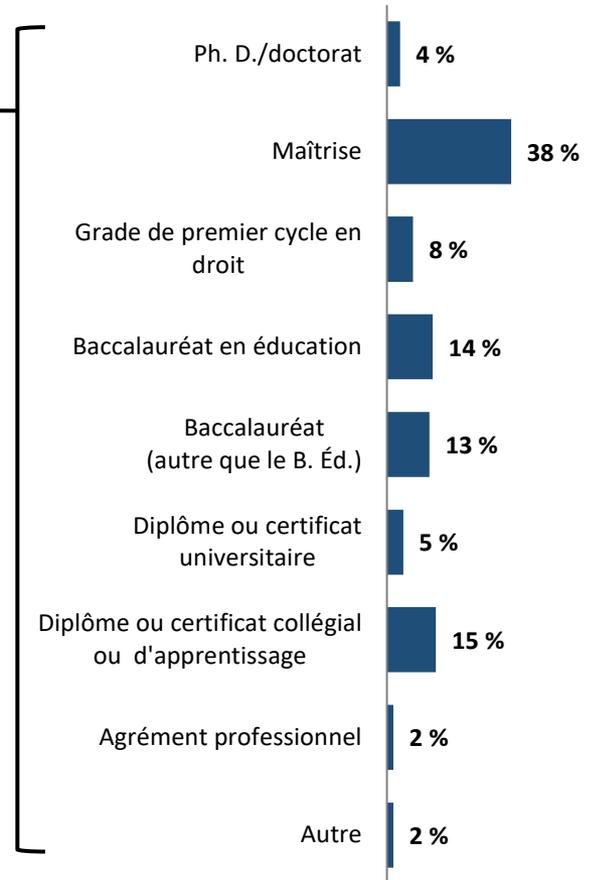
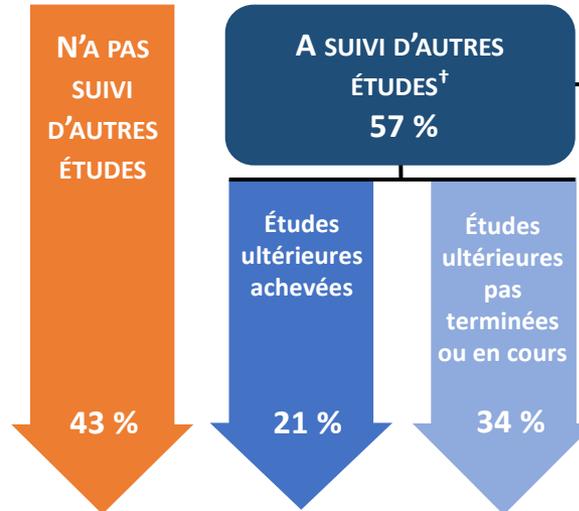


# La promotion de 2020 en 2022

## Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

### Sciences humaines, arts et sciences sociales (Ép = 649)

Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, 57 % des TPG avaient poursuivi leurs études, et 34 % n'avaient pas encore achevé les études ultérieures suivies. Les TPG qui ont suivi d'autres études sont plus susceptibles d'occuper un emploi nécessitant des études universitaires ou un poste de gestion et de gagner davantage que ceux qui n'ont pas suivi d'autres études.



RÉSULTATS DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU PREMIER GRADE			
Pourcentage de personnes en emploi	90 %	90 %	88 %
➔ Pourcentage de personnes en emploi à temps plein*	87 %	84 %	48 %
Emploi nécessite des études universitaires ou est un poste de gestion*	34 %	65 %	34 %
L'emploi en lien avec le premier grade /compétences du programme utilisé*	68 %	74 %	71 %
Rémunération (médiane)*	44 400 \$	50 000 \$	31 200 \$
Rémunération à temps plein (médiane)*	45 500 \$	51 000 \$	41 700 \$

\* Parmi les personnes diplômées en emploi

† Deux pour cent des TPG en sciences humaines, arts et sciences sociales ont poursuivi leurs études, mais n'ont pas fourni de renseignements sur leur statut dans les programmes poursuivis.

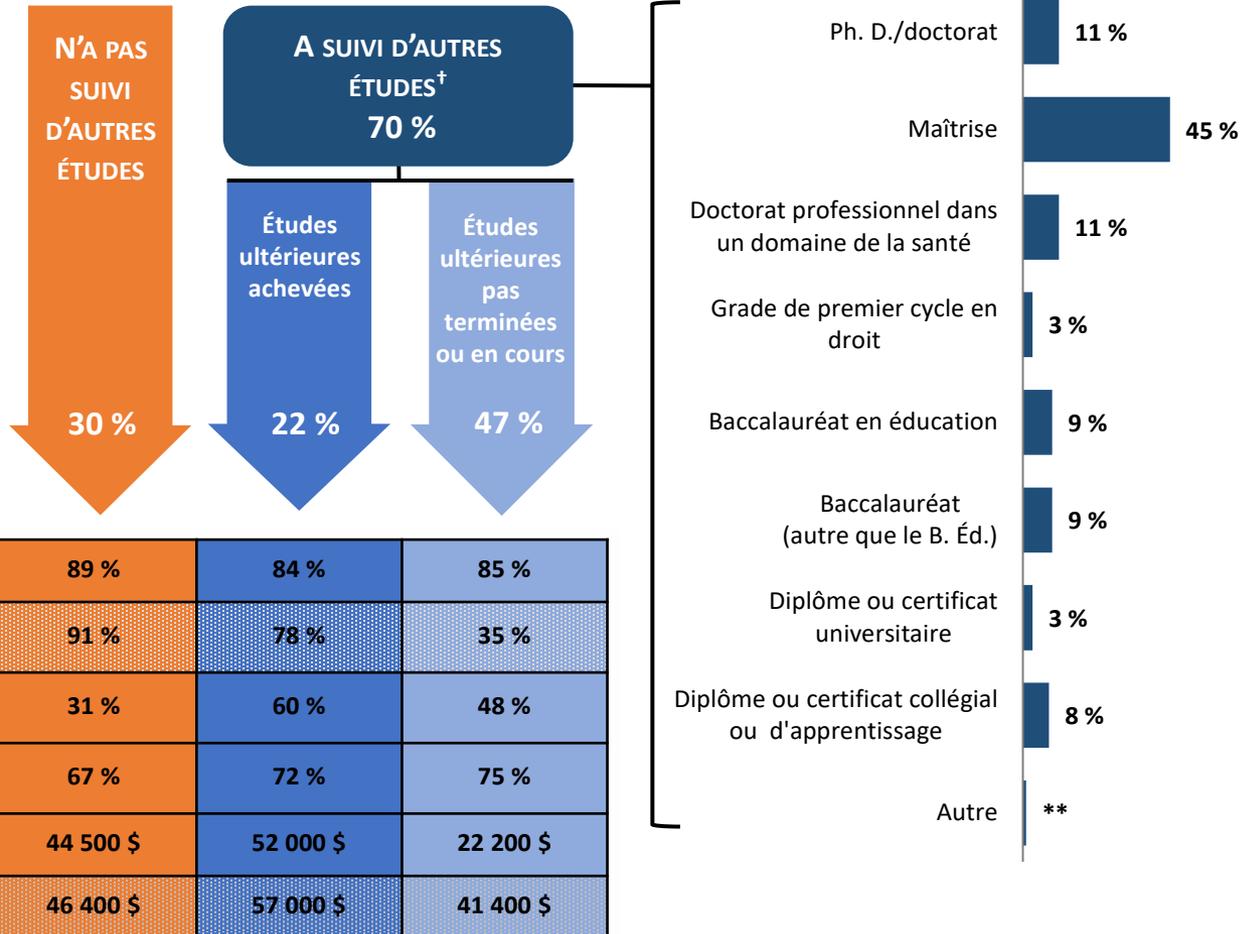


# La promotion de 2020 en 2022

## Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

### Sciences physiques et de la vie et mathématiques (Ép = 359)

Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, 70 % des TPG avaient poursuivi leurs études, et 47 % n'avaient pas encore achevé les études ultérieures suivies. La majorité des TPG qui poursuivaient leurs études et qui travaillaient en même temps étaient en emploi à temps partiel.

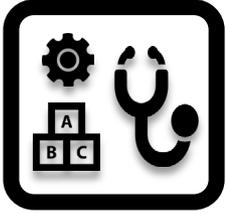


RÉSULTATS DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU PREMIER GRADE			
Pourcentage de personnes en emploi	89 %	84 %	85 %
➔ Pourcentage de personnes en emploi à temps plein*	91 %	78 %	35 %
Emploi nécessite des études universitaires ou est un poste de gestion*	31 %	60 %	48 %
L'emploi en lien avec le premier grade /compétences du programme utilisé*	67 %	72 %	75 %
Rémunération (médiane)*	44 500 \$	52 000 \$	22 200 \$
Rémunération à temps plein (médiane)*	46 400 \$	57 000 \$	41 400 \$

\* Parmi les personnes diplômées en emploi

\*\* Les données ont été supprimées en raison de la petite taille du sous-échantillon (n non pondéré < 5).

† Un pour cent des TPG en sciences physiques et de la vie et en mathématiques ont poursuivi leurs études, mais n'ont pas fourni de renseignements sur leur statut dans les programmes poursuivis.



## La promotion de 2020 en 2022

### Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

#### Arts et sciences appliqués et programmes professionnels (Ép = 616)

Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, 39 % des TPG avaient poursuivi leurs études, et 21 % n'avaient pas encore achevé les études ultérieures suivies. Les TPG en arts et sciences appliquées, et de programmes professionnels avaient la plus grande probabilité d'occuper un emploi nécessitant des études universitaires ou un poste en gestion et d'obtenir un revenu plus élevé.

N'A PAS  
SUIVI  
D'AUTRES  
ÉTUDES

61 %

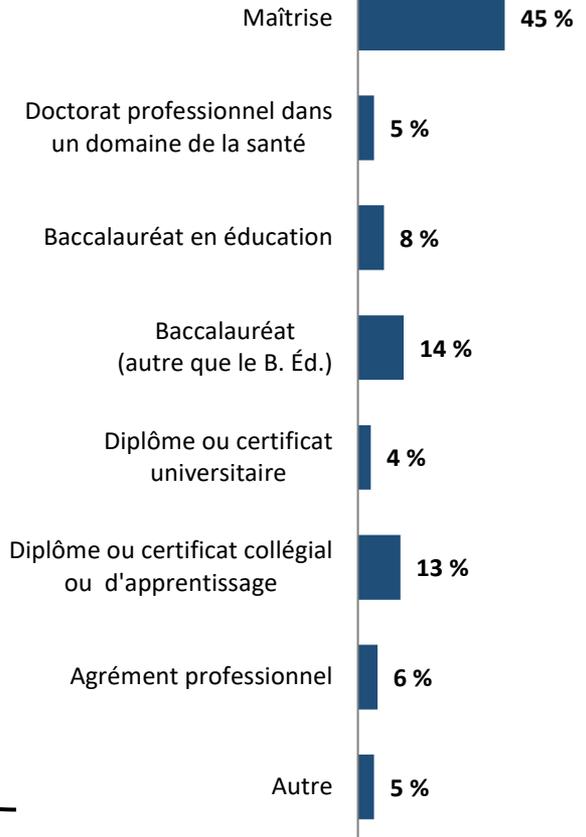
A SUIVI D'AUTRES  
ÉTUDES<sup>†</sup>  
39 %

Études  
ultérieures  
achevées

17 %

Études  
ultérieures  
pas  
terminées  
ou en cours

21 %



RÉSULTATS DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DU PREMIER GRADE			
Pourcentage de personnes en emploi	95 %	89 %	85 %
➔ Pourcentage de personnes en emploi à temps plein*	92 %	79 %	55 %
Emploi nécessite des études universitaires ou est un poste de gestion*	75 %	72 %	60 %
L'emploi en lien avec le premier grade /compétences du programme utilisé*	86 %	84 %	80 %
Rémunération (médiane)*	63 000 \$	55 500 \$	41 600 \$
Rémunération à temps plein (médiane)*	64 700 \$	60 000 \$	64 300 \$

\* Parmi les personnes diplômées en emploi

† Un pour cent des TPG en arts et sciences appliqués et programmes professionnels ont poursuivi leurs études, mais n'ont pas fourni de renseignements sur leur statut dans les programmes poursuivis.

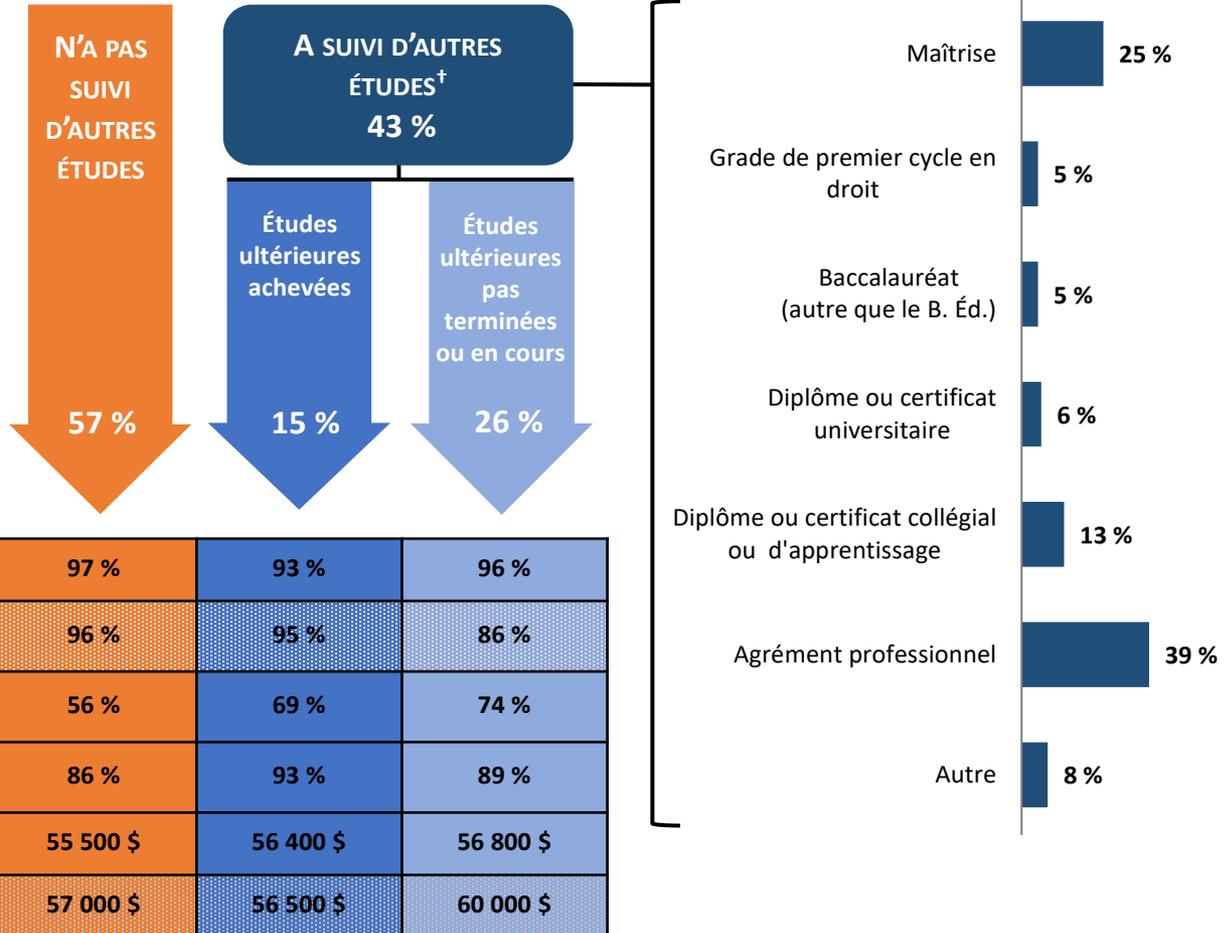


# La promotion de 2020 en 2022

## Parcours d'après-diplôme des titulaires d'un premier grade

### Commerce et administration (Ép = 350)

Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, **43 %** des TPG avaient poursuivi leurs études, et **26 %** n'avaient pas encore achevé les études ultérieures suivies. La majorité des TPG qui poursuivaient leurs études et qui travaillaient en même temps étaient en emploi à temps plein et ont déclaré des revenus comparables à ceux des deux autres types de parcours.



\* Parmi les personnes diplômées en emploi

† Deux pour cent des TPG en commerce et administration ont poursuivi leurs études, mais n'ont pas fourni de renseignements sur leur statut dans les programmes poursuivis.